



CTSD ajustement du 2 septembre 2015 (15h30-19h30)

Mesures de carte scolaire 2015 : 13 moyens provisoires octroyés ;

Vote : 3 avis favorables : UNSA

5 abstentions : 4 FSU+1 SGEN

3 avis contre : FO

Ecoles maternelles LOCALITE	
	Attribution d'un moyen provisoire : une classe fonctionnera pour l'année scolaire 2015-2016 mais ne sera pas comptabilisée dans le nombre de classes pour la prochaine carte scolaire
E.M PU ECHALIERS	½ dispositif moins de 3 ans
E.M ALLOUERES CHEVIGNY	NON
EM DU BREUIL CHEVIGNY	NON
E.M PU BINGES	NON
E.M PU HAMEAU DE GIGNY	Oui en Ecole élémentaire
E.E. PU CHAMPDOTRE	OUI
RPI SOISSONS SUR NACEY	OUI
RPI VANDENESSE	NON
EM LADOIX SERRIGNY	½ dispositif moins de 3 ans

Ecoles élémentaires LOCALITE	
EE LUCIEN TREUFFET STE COLOMBE SUR SEINE	OUI
EE FONTAINE FRANCAISE	OUI
E.E.PU LOUIS PASTEUR AUXONNE	NON
E.E PU HENRY MARC CHEVIGNY	OUI
E.E APPLI CHEVREUL	OUI
EE. PERRIGNY LES DIJON	OUI
EE. REMPARTS BEAUNE	OUI
EE. RPI COMMARIN	OUI avec courrier au maire demandant un local adapté
E.E.PU LES VIOLETTES CHENOVE	NON
E.E.PU RPI CENSEREY	OUI
EE Jules Ferry GENLIS	OUI

Question soulevée à propos de la restauration scolaire à Dijon.

Le SNU a dénoncé le courrier envoyé par la municipalité le 31 août en fin de matinée, demandant aux collègues de garder les élèves non inscrits au service de restauration scolaire afin de leur donner un repas froid quand les parents n'étaient pas joignables.

Le SNU rappelle à la DASEN que nous ne sommes pas responsables des élèves sur la pause méridienne et que nous refusons de les garder sur ce temps. Nous lui demandons de contacter la mairie au plus vite.

La DASEN a déjà évoqué oralement ce sujet avec les services de la Mairie et s'engage à reprendre contact avec eux pour que ces derniers trouvent au plus vite une solution.

Pour vous abonner aux brèves du SNUipp 21, envoyez-nous un courriel avec votre adresse personnelle.

Contact : 03.80.73.57.17
Adresse : 45 rue Parmentier
21000 DIJON
Mail : snu21@snuipp.fr

Permanence du lundi au
vendredi de 9h à 18h.
Mercredi : permanence
téléphonique ou sur rendez-vous.

Site du SNUipp21 : <http://21.snuipp.fr>
de la FSU 21 : <http://sd21.fsu.fr>
Sites nationaux : FSU : <http://www.fsu.fr>
SNUipp : <http://www.snuipp.fr>